COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05** sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 2 décembre 2019

Président: Bernard COURRIER.

Membres: Alain BARBIER, Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Lakhdar

TOUATI.

Absents excusés: Jean-Michel JASTRZAB.

Contacts téléphoniques: Bernard COURRIER 06 78 73 69 47



MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

<u>Attention</u>, désormais seules les demandes de modifications de matches effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

Zone rouge: A compter du Lundi 02 Décembre 2019 à 16 h, nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres du 06,07 et 08 Décembre 2019. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

Zone orange: Nous entrons dans la zone orange, à compter du Lundi 02 Décembre 2019 à 16 h jusqu'au Lundi 09 Décembre 2019 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 13,14 et 15 Décembre 2019. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte: Vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues, à partir du 20,21 et 22 Décembre 2019.

INFORMATION : A compter de ce jour, toutes les modifications de matches effectuées en zone verte, et respectant les horaires légaux, seront <u>automatiquement homologuées par la Commission Sportive</u>.



PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.

Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.



FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

VETERANS, poule E: Match n° 21982673 du 15/11/19: AS Université Lyon 5 // FC Lyon Football 5

SENIORS Féminines D1 à 8, poule A : Match n° 21944643 du 17/11/19 : Montrottier A 1 // Stade Amplepuisien 1

U15 D4, poule A: Match n° 22197609 du 16/11/19: GS Chasse 1 // Am. S. Des Cheminots 1

Pratique FUTSAL U15, poule B: Match n° 22066358 du 17/11/19: A. Futsal De Vaulx E 2 // FC Chavanoz 1

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

VETERANS, poule C: Match n° 21982381 du 08/11/19: Sud Azergues Foot 5 // FC Bords de Saône 5 SENIORS D4, poule E: Match n° 21460674 du 10/11/19: Muroise Foot 2 // AS Chandieu Heyrieux 2

1er rappel : Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire :

VETERANS, poule E: Match n° 21982661 du 01/11/19: AS Des Buers Villeurbanne 5 // As Université Lyon 5

Pratique FUTSAL U18, poule A: Match n° 22066174 du 02/11/19: Muroise Foot 1 // FC De Limonest 1 Pratique FUTSAL U18, poule B: Match n° 22066202 du 02/11/19: Muroise foot 2 // FC Chavanoz 1

Pratique FUTSAL U15, poule B: Match n° 22066354 du 03/11/19: A. Futsal De Vaulx E 2 // Futsal Mont d'Or

2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

VETERANS, poule D: Match n° 21982516 du 25/10/19: FC De Fontaines 5 // CBE Feyzin 5 SENIORS Féminines D1 à 8, poule A: Match n° 21944610 du 24/10/19: Lyon Duchère 1 // FCP Arbresle 1

En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District avant le Lundi 09 Décembre 2019, 14 heures : Sont concernées les équipes recevantes ci-dessous :

U15 D1, poule B : Match n° 21446236 du 19/10/19 : FC Vaulx-En-Velin 2 // Bron Grand FUTSAL D4, poule C : Match n° 22019675 du 20/10/19 : Futsal Mornant 3 // Futsal De Vaulx 4 U15 D4, poule G : Match n° 21968583 du 20/10/19 : Am. S. Des Cheminots 1 // Ent. USVJ-Jons U15 D3, poule A : Match n° 21447951 du 20/10/19 : AS Université Lyon 2 // UGA Décines 1



FORFAITS

RAPPEL : Tout Mail adressé à la Commission sportive et des compétitions doit être envoyé via <u>l'Adresse mail officiel</u> du club et doit comporter les mêmes informations que ci-dessous :

- **SENIORS D4, poule C**: Match n° 21460425 du 01/12/19 : Haute Brevenne F.2 // USF Tarare 2 Forfait du USF Tarare / Forfait général
- **U20 D2, poule A :** Match n° 21443916 du 30/11/19 : Fc Domtac 2 // AM. Laiq. Mions 1 Forfait du FC Domtac
- **U18 Féminines D1 à 11**: Match n° 21969569 du 01/12/19 : Chazay Azergues 1 // Ass. Chandieu-Heyrieux 1 Forfait de Ass. Chandieu-Heyrieux
- **SENIORS D3, poule C**: Match n° 21443256 du 01/12/19 : SLA Odenas Charentay 2 // FC Pontcharra St Loup 3 Forfait du FC Pontcharra Saint Loup
- **U15 D2, poule A**: Match n° 21446390 du 30/11/19 : O. St Quentinois Fallavier 1 // CS Meginand 1 Forfait du CS Meginand
- U20 D3, poule A: Match n° 22199868 du 01/12/19 : FC Gerland Lyon 1 // SC Revolee 1 Forfait du SC Revolee
- SENIORS D5, poule B: Match n° 22000666 du 30/11/19: FC Saint Cyr Au Mont 2 // US Formans St Didier 2 Forfait de US Formans Saint Didier
- SENIORS Féminines D1 à 8, poule B : Match n° 21944574 du 09/11/19 : FC Gerland Lyon 1 // As Manissieux 1 Forfait de AS Manissieux
- **U15 D3, poule C :** Match n° 21448238 du 30/11/19 : Ent. Haute Brevenne-Giraudière 2 // O. Sathonay 1 Forfait d' Ent. Haute Brevenne-Giraudière